



L'écho du tambourin

Sommaire

Editorial	p.1
Les groupes de travail de l'Arcade	p.2
Réunion du Conseil de l'Ordre du 25 janvier 2002	p.4
Réunion du Conseil de l'Ordre du 20 avril 2002	p.5
28 avril 2002 : « Il s'appelait Marius Fabre »	p.5
La Page Musicale	p.7
L'Ordre des Tambourinaires	p.10
Rendez-vous et informations	p.11

Editorial

Les relations entre l'Ordre des Tambourinaires et l'Arcade sont un enjeu pour la valorisation du galoubet-tambourin et de sa pratique. Il importe donc de bien connaître l'action entreprise par cet organisme (ex Arcam). A ce titre, Maurice Guis présente dans ce numéro les différents groupes de travail de l'Arcade, leurs méthodes, leurs objectifs, et la place laissée à la pratique historique du galoubet-tambourin.

Concernant les travaux en cours, l'édition du Troisième Recueil d'Anthologie et l'organisation des manifestations de l'été seront abordées à travers les comptes-rendus des deux dernières réunions du Conseil.

Hommage est rendu dans ce numéro à Marius Fabre, en écho à la journée du 28 avril 2002 : partition de la pièce « Il s'appelait Marius Fabre » de Maurice Maréchal, et compte-rendu de la journée commémorative par Dominique Clérico.

Enfin, nous avons jugé opportun de rappeler la composition du Tableau de l'Ordre des Tambourinaires et le rôle de cette instance.

La Rédaction

On se souvient sans doute que, suite aux protestations que nous avons émises concernant l'attitude de l'Arcam qui ostensiblement ignorait l'Ordre des Tambourinaires et plus généralement tout ce qui concernait la Fédération Folklorique Méditerranéenne, des discussions avaient été ouvertes. D'abord sur le mode aigre-doux les relations se sont améliorées avec l'arrivée d'un nouveau « chargé de mission », Monsieur Philippe Fanisse.

Aux premières réunions ont été invités - à titre personnel - Maurice Maréchal, Rémi Venture et moi-même. Par la suite Rémi Venture n'étant pas disponible aux heures de la réunion et Maurice Maréchal ne souhaitant plus y participer, je me suis trouvé le seul invité. Je crois donc utile de faire désormais un compte rendu régulier de ces réunions afin que l'Ordre des Tambourinaires puisse décider de la conduite à tenir en toute connaissance de cause.

D'une façon générale, on peut dire que les rapports humains ne sont pas mauvais, notamment avec le responsable de la revue de la FAMDT qui m'a demandé un article - passé in extenso - sur la FFM et le tambourin et qui est prêt à accueillir les textes que nous souhaiterions diffuser.

Par ailleurs il semble désormais acquis qu'en ce qui regarde le tambourin notre message a été compris et qu'il n'est plus question de parler à son propos de musiques improvisées. Ce concept passerait semble-t-il et ce serait plus normal, aux « nouvelles musiques traditionnelles » (?!). On peut également interpréter comme un geste de bonne volonté le fait que l'Académie du Tambourin ait été invitée à participer à la rencontre du 19 mai à Correns (bien qu'il nous soit

impossible de donner de suite pour cette année).

Parmi les points qui demeurent négatifs, il reste que dans ces réunions

- le tambourin est mis sur un pied d'égalité et mêlé avec les autres pratiques instrumentales y compris étrangères et les questions spécifiques le concernant ne sont pas ou très peu abordées,
- la culture provençale autochtone est mise sur un pied d'égalité et mêlée à la culture des minorités, ce qui ne facilite pas non plus l'efficacité,
- l'occitanisme reste toujours la référence de nombreux participants bien que le responsable prenne soin de bien distinguer Provence et Occitanie,
- Les tambourinaires de références de l'Arcade sont arbitrairement choisis par le responsable selon des critères qui m'échappent.

Rappelons qu'en 2000 l'Arcam avait, suite à ces réunions, lancé un bilan du « fonds régional du tambourin », travail confié à une étudiante qui malheureusement n'était pas vraiment bien armée pour ce genre de recherche d'où pas mal d'erreurs, de lacunes et fort peu d'études critiques. Il reste que ce document atteste la reconnaissance de notre spécificité.

Depuis mai-juin 2001 le responsable a organisé trois groupes de travail et de recherche dits G.T.R. :

- G.T.R. Musique de Provence et des Alpes
 - G.T.R. Musique du monde et traditions communautaires
 - G.T.R. Danses traditionnelles
- Ces G.T.R. interviennent lors des réunions trimestrielles.

En 2001 les sujets abordés ont été, en ce qui nous concerne :

- projet d'édition d'un « Guide régional des musiques traditionnelles », sorte d'annuaire des musiciens, danseurs, diffuseurs, formateurs, chercheurs, associations,
- projet d'une fête-rencontre
- projet d'un collectage du patrimoine vivant dans tous les domaines. En ce qui me concerne j'ai souligné l'importance de l'édition de partitions.

A la dernière réunion du 19 février 2002 nous avons eu un certain nombre d'informations :

- à l'Arcade travaillent à la Mission aux Musiques Traditionnelles :
 - o une permanente (secrétaire), un chef de mission à mi-temps, complété par un mi-temps d'Eric Montbel, spécialiste de la cornemuse, qui s'occupe plus particulièrement du site web de l'Arcade (à consulter et s'adresser à lui en cas d'erreur ou d'omission), et Sami Sadak, mi-temps pour les musiques du monde. Ultérieurement un spécialiste des films documentaires sera à disposition.
- L'Arcade travaille en collaboration avec la Régie culturelle régionale (ex Office Régional de la Culture) notamment pour la fête du 19 mai,
- vers 2007 sera installé à Marseille le Musée Français de l'Europe et de la Méditerranée tandis que le Musée des Arts et Traditions Populaires de Paris sera fermé. Comme il s'agira d'un musée « vivant » il est à craindre que nombre de pièces de la collection des A.T.P.

disparaissent, soient vendues ou détruites. Dans le même ordre d'idée, le musée de la vielle à Montluçon doit disparaître...

- en mai se tiendra à Carry-le-Rouet la rencontre nationale de la Société Française d'Ethnomusicologie,
- à Correns va être créé un « Centre des Nouvelles Musiques Traditionnelles » soutenu par le Conseil Général du Var et la Région, avec une administratrice.

L'essentiel de la réunion s'est porté sur la fête dite « Assemblade », rencontre des musiques traditionnelles de Provence Alpes Côte d'Azur du 19 mai 2002 à Correns. Sont attendus 250 musiciens. Il y aura un « forum » où les associations pourront présenter un stand, il y aura aussi un diaporama.

La fête comprendra chants et dans sacrées du monde, passo-carriero, présentation du guide, prestations sur des scènes réservées - musique, chant, danse - repas chantant et bal (danses de Provence, Hautes-Alpes, Afrique et Amérique Centrale).

Cette manifestation est dotée d'un budget de 460000 francs dont 260000 pour le budget artistique.

Par ailleurs j'ai aussi participé à un groupe de travail sur l'état des lieux de la pratique amateur dans la région.

Je tiens à la disposition des personnes intéressées les documents qui sont en ma possession

Maurice Guis
20 février 2002

*Réunion du Conseil
de l'Ordre des Tambourinaires
du Vendredi 25 janvier 2002 à 20 h
Oustau de Prouvènço - Aix-en-Provence*

Présents : Jean-Baptiste Giaï, secrétaire de l'Ordre des Tambourinaires, Dominique Clérico, secrétaire de la Commission de la Musique, Pierre Eyguesier, Maurice Guis, Maurice Maréchal, Virginie Oubré.

Excusé : Jean-Louis Gras.

La séance est ouverte à 20 heures.

Le Conseil fixe tout d'abord la date de sa prochaine réunion : vendredi 20 avril à 20 h.

Le Conseil examine ensuite la demande d'inscription au Tableau de l'Ordre de Sylvain Brétéché et de Claude Néri. Son avis favorable devra être validé lors de l'Assemblée Plénière.

Est abordée la question des protections des ouvrages édités par l'Ordre et de l'Echo : Marie Iglesias est chargée d'approfondir ces questions.

Le Conseil tire ensuite le bilan de l'examen session 2001, et propose certaines modifications pour les sessions ultérieures :

- minutage de l'épreuve de déchiffrage et de questions :
 - o 3 mn de préparation de déchiffrage
 - o 2 mn d'exécution du déchiffrage
 - o 3 mn de réglage du tambourin
 - o 3 mn de questions sur l'instrument
 - o 3 mn de questions sur le répertoire

soit un total d'environ 15 mn par candidat.

Au niveau sémantique, le terme de « Déchiffrage » remplace celui de « Lecture à vue ».

Les morceaux de déchiffrage devront comporter un titre, et une indication de tempo et de style de type : « Tempo de gavotte », « Valse », ou « Allegro », etc...

Est abordée également la question de la notation, et la méthode en vigueur (moyenne élaguée) est reconduite.

Enfin, le Conseil fixe la date de la Réunion Plénière : dimanche 7 juillet.

*Compte rendu établi par
Jean-Baptiste Giaï, Secrétaire*

*Réunion du Conseil
de l'Ordre des Tambourinaires
du Vendredi 20 avril 2002 à 20 h
Oustau de Prouvènço - Aix-en-Provence*

Présents : Jean-Baptiste Giaï, secrétaire de l'Ordre des Tambourinaires, Michel Bernard, Dominique Clérico, secrétaire de la Commission de la Musique, Pierre Eyguesier, Maurice Guis, Maurice Maréchal, Virginie Oubré.

La séance est ouverte à 20 heures.

Le point est fait sur l'avancement du recueil Anthologie III.

Il est choisi d'ajouter une partie de second dessus à Tolonigel, et de réintroduire la Sicilienne dans les pièces sélectionnées.

Un calendrier de relecture est étudié, relecture axée sur l'exécution des morceaux, l'écoute des versions informatisées, et à partir d'une liste de points-clefs à vérifier (chiffage, numéros de mesures, notes et altérations, reprises, articulations, nuances, batteries, numéros de pages, textes...).

Une plaquette de présentation du recueil est prévue pour l'Assemblée Plénière.

Des exemplaires non révisés du recueil I sont signalés : il convient de détruire les stocks correspondant.

Concernant le stage de Ceillac, le choix des morceaux d'ensemble est le suivant :

- Niveau préparation au premier degré :
 - Fustié
 - Entrée de Salle.
- Niveau préparation au second degré :
 - Chapeau de la Marguerite.
- Niveau préparation au troisième degré :
 - La Pélerine,
 - Enfant Chéri des Dames.

La liste des ateliers tournants est identique à l'année précédente.

Un livret individuel de suivi de travail va être introduit lors de ce stage.

Le point est fait sur l'organisation de la Réunion Plénière : un appel d'offre est lancé pour trouver un site où l'organiser, ainsi qu'un cahier des charges des contraintes techniques.

Le Conseil fixe la date de sa prochaine réunion : vendredi 25 septembre à 20 h.

*Compte rendu établi par
Jean-Baptiste Gai, Secrétaire*

Le 28 avril 2002 « Il s'appelait Marius Fabre » : les provençaux lui rendaient « Oumagi » à Barjols

Ce 28 avril, Barjols était en effervescence.

Dès 9 heures les premiers tambourinaires se présentaient devant la salle des fêtes pour une ultime répétition des morceaux de musique spécialement composés par Bernard Ballester et Maurice Maréchal à l'occasion de cette circonstance exceptionnelle : **l'inauguration de la rue Marius Fabre en hommage à celui qui, pendant de longues décennies, a été LE facteur de galoubets et tambourins universellement connu et respecté.**

A la sortie de la messe hommage au regretté Marius Fabre, 150 tambourinaires et autant de provençaux en costume traditionnel étaient rassemblés autour de la famille Fabre, depuis son épouse jusqu'à ses arrière-petits enfants, pour un grand passo carrièro qui emmenait musiciens et accompagnateurs, élus et amis Barjolais, provençaux de toutes origines en direction du cimetière où les morceaux « Oumagi » et « Il s'appelait Marius Fabre » étaient une première fois interprétés par l'ensemble des participants.

Après une allocution émouvante de Josette Bain, ancienne présidente du Rode de Basse Provence (dont Marius Fabre était membre fondateur et premier président), à l'origine de l'idée de cette « rue Marius Fabre », l'ensemble des provençaux présents entonnait la Coupo Santo .

Le passo carrièro prenait alors la direction de la rue où se trouve toujours l'atelier qui a vu naître tant et tant de galoubets, de tambourins et d'autres instruments utilisés par la plupart des tambourinaires et musiciens de Provence.

Le capoulier du Félibrige, Pierre Fabre puis les élus, député de circonscription, conseiller général et conseiller régional, puis le maire de Barjols s'adressaient à la population pour rappeler, s'il en était besoin, qui était Marius Fabre et pour remercier toutes celles et tous ceux qui étaient rassemblés. Sans oublier bien entendu de féliciter tout le Rode de Basse Provence, a travers Josette Bain et Robert Ceresola, son nouveau président ainsi que la groupe « Lei Tripeto » qui a organisé la journée.

La plaque « Rue Marius Fabre » était alors découverte en présence d'une petite brise provençale qui a donné la gaieté qui manquait encore à la cérémonie.

Les tambourinaires interprétaient alors une dernière fois les deux morceaux de cette journée avant de se diriger vers le « pot de l'amitié » puis vers le repas qui rassembla toute la troupe autour d'une daube provençale préparée par le groupe « Lei Tripeto » de Barjols qui a aussi assuré l'intendance de cette magnifique journée de printemps.

Au cours de ce repas, et comme il sied aux fêtes de Provence, les tambourinaires se réunissaient sur la scène de la salle des fêtes pour interpréter des « airs à danser » et voir les convives s'agiter dans de grandes polkas, mazurkas et autres farandoles mais sans oublier la valse préférée de Marius Fabre La Valse Brillante « Séduction ».

Une bien belle et bien sympathique journée où chacun d'entre nous, chacun des nombreux représentants de la Fédération Folklorique Méditerranéenne (Ordre des Tambourinaires, commission de la musique, membres de groupes fédérés) retrouva le plaisir simple de se

souvenir, de rencontrer des amis, de faire de nouvelles rencontres et de partager une journée bien de chez nous.

Une journée qui restera gravée dans nos mémoires.

D.Clérico

Il s'appelait Marius Fabre

Petite aubade pour un grand ami

Maurice Maréchal
Harm. M. Guis

Giocoso Rustico

Soutenu

rit. *accel.*

1 7 14 22 32 42

50 *Leggiero*

50 *Leggiero*

58

58

68

68

76

76

83

83

90 *Con fuoco*

90 *Con fuoco*

99

99

rit.

rit.

107 *A Tempo*

115 *mf*

123 *Echo* *ff*

130

135 *Lento* *Solo, ad lib.*

Tableau de l'Ordre des Tambourinaires lors de l'exercice 2001-2002

Frédéric Allary
 Gaël Ascaso
 Michel Bernard-Savoie
(membre du Conseil)
 Philippe Bongiovanni
 Eric Bonnifay
 Sébastien Bourrelly
(membre du Conseil)
 Alain Bravay
 Frédéric Bressy
 Sébastien Cabrera
 Barthélémy Clérico
 Corinne Dal Canto
 Anne Dalmon
 Laurence Déou
 Christophe Di Stefano
 Pierre Eyguesier
(membre du Conseil)
 Olivier Fouques
 André Gabriel
 Patrick Gallais
 J. François Gérold
 Jean-Baptiste Giaï
*(Secrétaire de l'Ordre
des Tambourinaires)*
 Romain Gleize
 Jean-Louis Gras
(membre du Conseil)
 Guilhen Gras
 Bruno Guis
 Maurice Guis
(membre du Conseil)

Pierre Guis
 Eric Iglesias
 Nicolas Klutchnikoff
(membre du Conseil)
 Vincent Labbé
 Pascal Le Tirilly
 Bruno Manson
 Maurice Maréchal
(membre du Conseil)
 Séverine Mercury
 Jean-Pierre Miaule
 Olivier Orlando
 Elodie Oubré
 Virginie Oubré
(membre du Conseil)
 Bernard Payet
 P.-François Pignon
(membre du Conseil)
 Bernard Proust
 Sandrine Richard-Muller
 Bernard Rini
(membre du Conseil)
 Nicolas Serkis
 Guy Sévénery
 Rémi Venture

L'Ordre des Tambourinaires, créé en 1994 au sein de la F.-F.-M., se positionne comme une instance de référence sur toutes les questions concernant le galoubet-tambourin, sa pratique, son enseignement. Son action s'étend d'un rôle consultatif et de conseil, d'une part, à la réalisation de travaux de fond sur l'instrument (édition musicale et pédagogique, recherche, etc...).

L'Ordre regroupe des musiciens ayant fait preuve de compétences techniques indéniables (diplômés du troisième degré lors de l'examen fédéral annuel) et se sentant motivés par une action d'envergure bénéfique à l'instrument et à sa pratique.

En 2001, 45 personnes sont ainsi inscrites au Tableau de l'Ordre des Tambourinaires.

Le travail de l'Ordre des Tambourinaires s'exerce dans les domaines suivants :

- développement de la connaissance et de l'étude du répertoire musical propre à cet instrument
(édition des nouveaux « Recueils d'Anthologie de la musique pour galoubet-tambourin », dans un souci de clarté, tant au niveau du texte musical qu'à celui des références historiques accompagnant chaque pièce).
- développement des différents outils pédagogiques pouvant favoriser l'apprentissage du galoubet-tambourin,
 - . publications (méthodes, fascicules d'exercices...),
 - . mise en place d'un examen pédagogique permettant d'obtenir les brevets de Moniteur et d'Instructeur,
 - . travail en relation avec les écoles de musique
- définition des exigences musicales requises lors de l'examen fédéral des tambourinaires et composition du jury,
- encadrement des stages et journées d'étude organisés par la Fédération Folklorique Méditerranéenne,

Rendez-vous et informations

*L'Assemblée Plénière de l'Ordre des
Tambourinaires se déroulera le
dimanche 7 juillet 2002*

*Directeur de publication : Jacques Guérin, Président de la Fédération
Folklorique Méditerranéenne
Siège social : 14, place de la République 13760 Saint-Cannat*

*Coordinatrice : Virginie Oubré
Mise en page : J.-B. Gai*

N°ISSN en cours

Renseignements

ABONNEMENT AU BULLETIN

4 euros par an
(bon d'inscription ci-joint)

INSCRIPTION AUX EXAMENS,
STAGES

se faire renseigner auprès de
D.Clérico pour être dans la liste
de distribution.

MISE EN PLACE D'UNE
CORRESPONDANCE RAPIDE VIA
INTERNET

Prière de communiquer vos
adresses e-mail à Jean-Baptiste
Gai :
elovirjb@aol.com

Catalogue des parutions proposées par l'Ordre des Tambourinaires et la Commission de la Musique

Premier Recueil d'Anthologie

Prix normal 8 euros
Sur présentation de la carte
fédérale 7 euros

Second Recueil d'Anthologie

Prix normal 8 euros
Sur présentation de la carte
fédérale 7 euros

Troisième Recueil d'Anthologie

..... à paraître

Méthode élémentaire, Maurice Guis, Maurice Maréchal, René Nazet

Prix normal 8 euros
Sur présentation de la carte
fédérale 7 euros

Fascicule de déchiffrage Premier et Second Degrés, Jean-Baptiste Gai, version élève

Prix normal 7 euros
Sur présentation de la carte
fédérale 6 euros

Fascicule de déchiffrage Premier et Second Degrés, Jean-Baptiste Gai, version professeur

Prix normal 10 euros
Sur présentation de la carte
fédérale 9 euros

Frais de port :

pour un recueil : 4,49 euros
pour 2 à 4 recueils :
5,56 euros.

(pour plus de 4 recueils, contacter Philippe Paineau)

Il est également possible de commander des peaux de tambourin auprès de Philippe Paineau (04 90 47 93 22 ou phiandmy@aol.com).

BON D'INSCRIPTION A L'ECHO DU TAMBOURIN

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

A renvoyer à P.Paineau
(12, avenue Jean Jaurès
13310 SAINT MARTIN DE CRAU)
accompagné du règlement

BON DE COMMANDE DES PARUTIONS DE L'ORDRE DES TAMBOURINAIRES

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

Titre	Qté	Prix
Frais de port		
Total		

A renvoyer à P.Paineau
(12, avenue Jean Jaurès
13310 SAINT MARTIN DE CRAU)
accompagné du règlement

